



Conseil de sécurité

Distr. générale
5 décembre 2001
Français
Original: espagnol

ASQ

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 918 (1994) concernant le Rwanda

Lettre datée du 28 novembre 2001, adressée au Président du Comité par le Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies

M'adressant à vous en votre qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 918 (1994) concernant le Rwanda, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Gouvernement mexicain a mis en application les mesures découlant de la résolution 1011 (1995).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Comité que vous avez l'honneur de présider.

Le Représentant permanent du Mexique
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Jorge Eduardo **Navarrete**

